



Wallonie

Beyne-Heusay

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont :

- L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE BEYNE-HEUSAY dont les bureaux sont situés Place J.Dejardin n°2 à 4610 BEYNE-HEUSAY
- LA RONDE ENFANTINE ASBL, dont les bureaux sont situés Avenue de la Gare n°23/25 à 4610 BEYNE-HEUSAY.

Le terrain concerné est situé Place Ferrer à 4610 BEYNE-HEUSAY et cadastré division 1, section B n°388 E2.

Le projet consiste en la construction d'une crèche et présente les caractéristiques suivantes :

- disposition en « L » dans la partie nord de la parcelle
- le volume principal s'étend en longueur et le volume arrière se referme contre l'école maternelle existante, ceux-ci définissent une cour intérieure sécurisée
- combinaison de toitures plates et de toitures en pente.

Une annonce est organisée conformément à l'article R.IV.40.2 §1er 2° du CoDT.

Le dossier peut être consulté **uniquement sur rendez-vous au 04/355.81.62** durant les jours ouvrables de 8h00 à 16h30 à l'adresse suivante : Service Urbanisme, Avenue de la Gare 68, 4610 BEYNE-HEUSAY.

Une partie des documents est consultable sur le site internet de l'administration communale de Beyne-Heusay.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Mme Nathalie HOUBARD, téléphone : 04/355.81.62, mail : urbanisme@beyne-heusay.be, dont les bureaux se trouvent : Service urbanisme, Avenue de la Gare, n°68, à 4610 Beyne-Heusay.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 août 2024 au 04 septembre 2024 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Avenue de la Gare 68 à 4610 BEYNE-HEUSAY ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@beyne-heusay.be

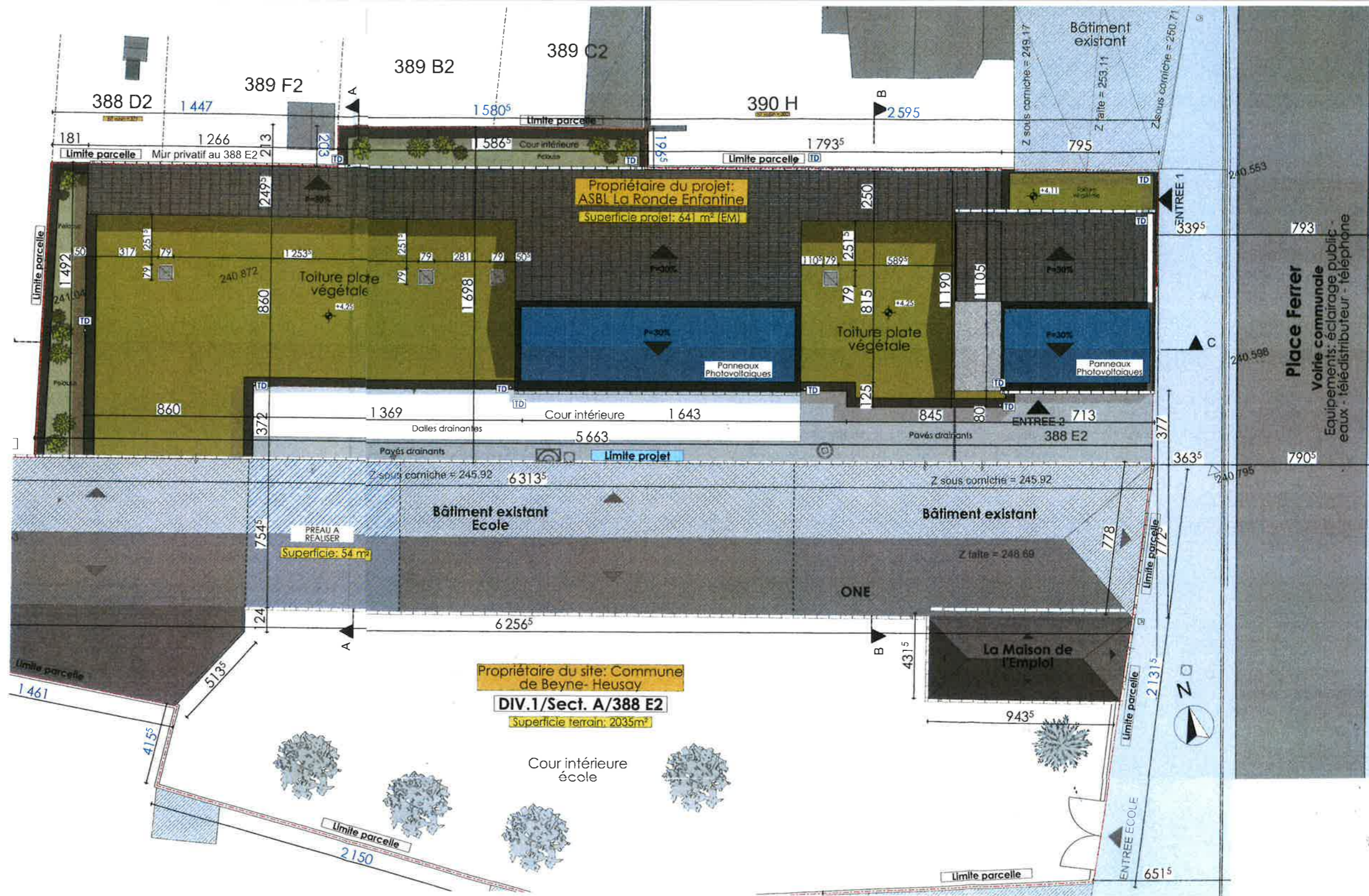
PAR LE COLLEGE :

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Marc HOTERMANS.

Didier HENROTTIN.



PLAN DE SITUATION